

La protection contre les crues

Depuis la crue historique de 1995, Le Mans Métropole a adopté une stratégie globale de lutte contre les inondations. Elle se décline en aménagements, en moyens d'information, de prévention et d'alerte.

Page modifiée le mardi 14 novembre 2023 • Données Ville du Mans

Stratégie



© Ville du Mans

Le Mans Métropole a défini une stratégie à long terme dont l'objectif est de **réduire l'impact des crues** pour l'agglomération mancelle.

Plusieurs types d'actions sont mis en œuvre dans le cadre de cette stratégie.

- La réalisation d'aménagements et la construction d'ouvrages,
- la mise à disposition d'outils d'information et de moyens d'alerte,
- la sensibilisation des habitants concernés au risque d'inondations.

Une partie des actions a déjà été réalisée. D'autres sont en cours de déploiement ou encore à conduire.

Aménagements

Les digues, qui font barrière à la montée des eaux, sont les principaux aménagements de protection contre les crues. Il en a été créé deux sur les rives de la Sarthe, pour protéger les quartiers Australie et Olivier-Heuzé, et une sur la rive droite de l'Huisne, pour protéger le quartier Crétois, au Mans.

Les digues sont complétées par trois dispositifs.

- 1.** Des batardeaux, sortes de murs amovibles, servent à fermer temporairement un passage par lequel l'eau pourrait s'engouffrer.
- 2.** Des déversoirs permettent, en cas de débordement, de diriger l'eau vers des zones non construites des quartiers. Il en a notamment été intégré un à l'aménagement du parc de l'Île-aux-Planches.
- 3.** Des postes de crues, équipés de pompes, rejettent les eaux à la rivière après une inondation pour accélérer le retour à la normale.

Le Mans Métropole entretient ces équipements et s'assure régulièrement de leur bon fonctionnement.



Moyens d'information



© Ville du Mans

En ligne

Vigicrues est le **site internet de référence** à consulter sur le risque de crues. Il vous permet de **retrouver en permanence les niveaux des principaux cours d'eau**, avec un code couleur qui permet de mesurer instantanément le niveau de risque.

En cas de crue, il permet de suivre l'évolution de la situation et donne des prévisions de hauteurs d'eau pour les heures suivantes.

Sur le site, la Sarthe et l'Huisne sont rattachées au territoire Maine-Loire aval.

Sur place

De son côté, Le Mans Métropole a installé **des dispositifs d'information sur les secteurs concernés** par le risque de crues.

- 34 vitrines affichent des consignes sur les mesures à prendre pour se protéger des inondations et d'autres informations liées à ce risque,
- 21 repères de crues et 18 échelles de mesure donnent le niveau de crue atteint en 1995 et permettent une comparaison au niveau actuel des rivières.

Vous pouvez **situer précisément ces dispositifs** sur la carte interactive de Le Mans Métropole, en sélectionnant la thématique *Les risques de crue*.

Prévention

Le Mans Métropole s'efforce de **sensibiliser les habitants au risque d'inondations**, de diffuser à ceux qui y sont exposés des informations pratiques, claires et précises, afin de limiter les impacts matériels et humains des crues.

Des mesures de prévention peuvent être prises **sans attendre une période d'inondations**.

Contactez la mairie de votre domicile pour demander votre inscription au dispositif *Alerte crue* afin d'être alerté et tenu informé en cas de crue.

D'autres conseils sont donnés pour les différentes phases d'un épisode de crue – juste avant, pendant et après. **Un document à l'attention des habitants de zones à risques**, intitulé *Inondations, gestion de crise*, rassemble ces conseils, ainsi que des informations sur les moyens de suivre l'évolution d'un risque de crue et d'être alerté si besoin.



TÉLÉCHARGER : LE DOCUMENT D'INFORMATION
(pdf, 227 ko)

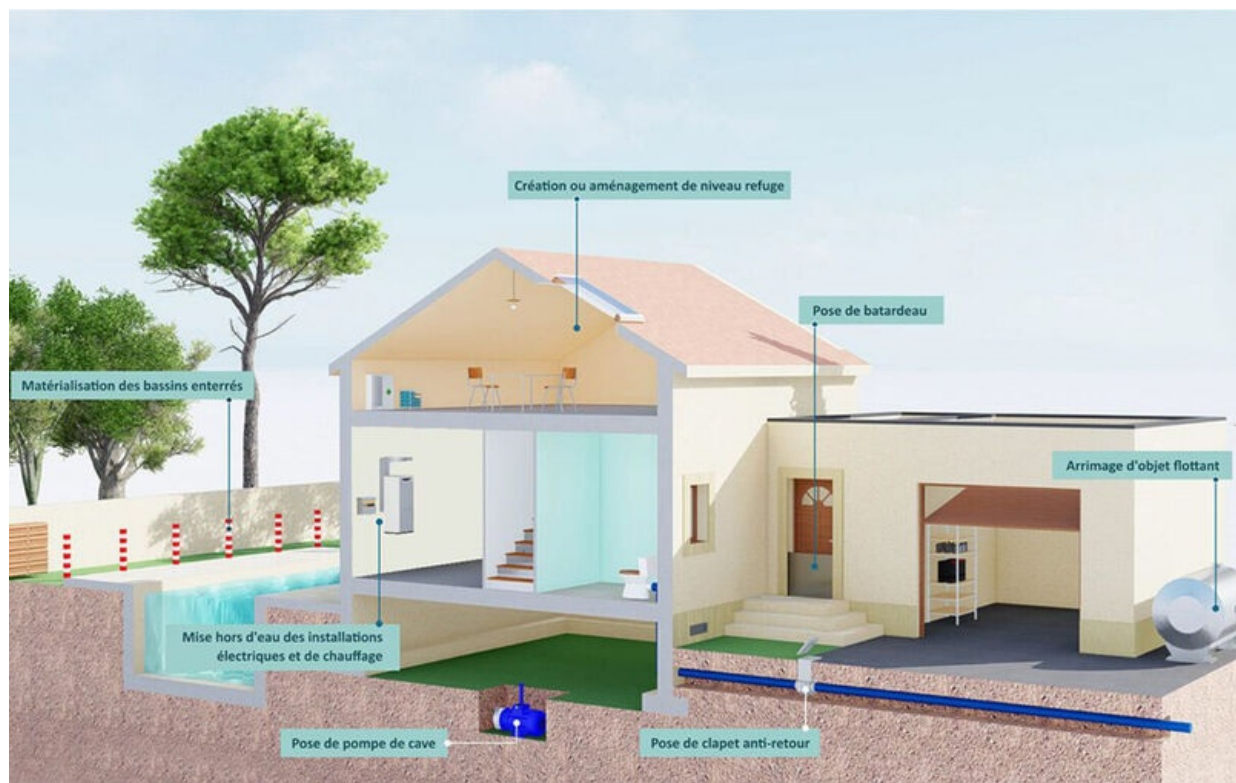
33
millions

C'est la somme globale allouée par Le Mans Métropole au programme de lutte contre les inondations.



© Ville du Mans

Diagnostic



© Osgapi

Vous résidez dans une zone sujette aux inondations et vous souhaitez faire **évaluer les risques** pour votre habitation ? Vous pouvez **demandeur un diagnostic gratuit et personnalisé à Osgapi en ligne** ou au 09 74 76 93 52. Ce bureau d'études est partenaire de Le Mans Métropole et de Maine cœur de Sarthe – qui partagent le même plan de prévention du risque d'inondation – dans le cadre d'un dispositif de réduction de la vulnérabilité aux inondations des bâtiments à usage d'habitation.

Si le diagnostic révèle la possibilité de protéger le logement par la mise en œuvre de travaux, vous pouvez bénéficier, sans condition de revenus, de **subventions de l'État** jusqu'à 80 %.

Pour plus d'informations sur ce sujet, nous proposons des **réunions publiques**.

- Le mardi 21 novembre, à 18 h, en marie d'Arnage,
- le vendredi 24 novembre, à 18 h, à la maison de quartier Pierre-Guédou, au Mans
- le mercredi 13 décembre, à 18 h 30, au complexe culturel Henri-Salvador, à Coulaines.